

Le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean siège en séance ordinaire, ce 15 septembre 2025, à 19 h 30 à la salle du conseil.

Sont présents à cette séance: Mesdames Myriam Villeneuve et Caroline Dion ainsi que Messieurs Réjean Dallaire, Martin Gagné, Éric Fleury et Patrice Fillion.

Sous la présidence de Monsieur Roger Villeneuve, maire.

La directrice générale /greffière-trésorière adjointe était présente.

**2025-095**

## **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, appuyé par Madame Myriam Villeneuve et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour avec varia ouvert soit accepté tel que présenté.

### **1 Administration**

- 1.1 Ouverture
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Monsieur Jean-Michel Ouellet de Malette présente les états financiers de 2024
- 1.4 Monsieur Jean-Pierre Tremblay présente la fermeture du projet traitement des eaux usées.
- 1.5 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 août 2025
- 1.6 Programme d'aide à la voirie locale – rue Tremblay

### **2 Finances**

- 2.1 Factures et liste des comptes pour approbation

### **3 Loisirs, cultures et communautaire**

- 3.1 Demande d'aide financière – Marches de la persévérance – 3<sup>e</sup> édition
- 3.2 Demande d'acceptation pour l'utilisation de l'accotement du rang Saint-Hilaire
- 3.3 Prêt de table et chaise du centre communautaire
- 3.4 Dépôt du projet bonification de l'offre de loisirs sportifs au fonds de développement Domaine-du-Roy.

### **4 Rôle d'évaluation foncière**

- 4.1

### **5 Hygiène du milieu**

- 5.1

### **6 Varia**

- 6.1 \_\_\_\_\_
- 6.2 \_\_\_\_\_
- 6.3 \_\_\_\_\_

### **7 Période de questions**

### **8 Levée de l'assemblée**

2025-096

## **PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024**

Monsieur Jean-Michel Ouellet de Malette présente les états financiers 2024.

Il est proposé par Madame Myriam Villeneuve, appuyé par Monsieur Patrice Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-André adopte les états financiers 2024 tel que présentés par Monsieur Jean-Michel Ouellet de Malette.

2025-097

## **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AOÛT 2025**

Il est proposé par Monsieur Réjean Dallaire, appuyé par Monsieur Patrice Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal du 25 août 2025 tel quel.

2025-098

## **PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – RUE TREMBLAY**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-André -du- Lac-Saint-Jean a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE** si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur Martin Gagné, appuyée par Madame Myriam Villeneuve, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean approuve les dépenses de 25 000\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée.

2025-099

## **FACTURES ET LISTE DES COMPTES POUR APPROBATION**

Il est proposé par Monsieur Patrice Fillion, secondé par Madame Caroline Dion, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver; Les factures énumérées ainsi que la liste de comptes pour approbation qui leur a été remise au 12 septembre 2025.

Agence du Revenu du Canada	Remises Fédérales	2 140.29 \$
Authen-Tic	Support informatique, mensualité	1 720.84 \$
Authen-Tic	Support informatique, mensualité Juillet	1 719.38 \$
Beaulieu Totale sécurité	Mensualité Centrale syst. Incendie	36.68 \$
Bell Canada	Eau usée 1 rang Dequen	131.86 \$
Bell Canada	Téléphone public	57.49 \$
Bell Mobilité	Téléphones cellulaires	308.09 \$
Beneva Groupe Financier	Mensualité	1 816.85 \$
Cain Lamarre	Mensualité services du 1 <sup>er</sup> au 31 juillet 2025	185.39 \$
Cain Lamarre	Services professionnels rendus(Roger Villeneuve)	2 645.01 \$
Champigny Suzy	Ménage Chalet et Centre communautaire	344.47 \$
Distribution DRB LTEE	Plate de scie à chaine – manette de gaz	116.09 \$
Eurofins	Test eau potable	503.88 \$
Eurofins	Test d'eau usée	156.95 \$
Hydro Québec	ch. Lac l'Abbé, poste pompage eau potable	35.31 \$
Hydro Québec	Électricité 30, rue Martel, usine traitement eau potable	388.10 \$
Hydro Québec	Électricité 33 rue Lamy, Parc de la chute	165.64 \$
Hydro Québec	Électricité Éclairage public	716.54 \$
Hydro Québec	Électricité 11, rue du Collège, FADOQ	307.65 \$
Hydro Québec	10, rue du Collège (Salle communautaire)	208.86 \$
Hydro Québec	118, rue Principale (Caserne et garage)	194.46 \$
Hydro Québec	Électricité 57 Principale (Eau potable sur le pont)	58.09 \$
Hydro Québec	Électricité 53 rue Principale PP1	125.17 \$
Hydro-Québec	Poste pompage pp2, près du 52 Principale	262.65 \$
Hydro-Québec	1 rang De Quen, Usine traitement eaux usées	1 360.66 \$
JLD -Laguë (John Deere)	Morceau Tacteur	488.53 \$
Guillaume Jonckheere	Remboursement dépenses kilomètre	164.30 \$
Max asphalte	Réparation de la rue Tremblay	28 743.75 \$
Mégaburo	Lecture de compteur Couleur et noir et blanc	59.08 \$
MRC Domaine du Roy	Quote part évaluation	2 035.43 \$
MRC Domaine du Roy	Quote part Gestion des déchets	7 275.85 \$
MRC Domaine du roy	Quote part transport collectif et adapté	186.98 \$
Pompaction Inc.	Ensemble de valve usine eau potable et eau usée	1 623.11 \$
Produits sanitaire Belley	Chlore usine eau potable	160.40 \$
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Bois – Prise camping – tire fond	140.89 \$
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Bois – chute	2 216.15 \$
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Peinture – Projet boîte postale	236.79 \$
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Calcium	844.66 \$
Quincaillerie QTL Phyl Liquide	Tire fond	413.64 \$
Revenu Québec	Remises Provinciales	4 680.95 \$
Solutia telecom	Achat téléphone cellulaire Hélène Vandal	280.46 \$
SPO Électrique	Réparation de 4 lumières de rues	689.85 \$
Tremblay May-Pier	Remboursement Activité sportive	70.00 \$
Vistech	Pieux pour soutenir toit boîtes à malle	13 118.65 \$
Visa	Prélèvement automatique	2 570.99 \$
Yves Émond	Contrat ent. Ménager septembre	475.00 \$
<b>Total</b>		<b>82 181.86 \$</b>

#### **Salaires**

2025-08-26	4 358.81 \$	
2025-09-02	3 042.68 \$	
2025-09-09	2 522.21 \$	
<b>Total des Salaires</b>		<b>9 923.70 \$</b>

**TOTAL**

**92 105.56 \$**

---

Hélène Vandal

Directrice générale/greffière- trésorière-adjointe

2025-100

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MARCHES DE PERSÉVÉRANCE – 3<sup>e</sup> ÉDITION.**

**ATTENDU QUE** le conseil a reçu une demande d'aide financière de la part de la fondation DI-TSA et le Service de sécurité incendie de Roberval.

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, et secondé par Monsieur Patrice Fillion, d'accepter la demande d'aide financière au montant de 100.00\$

2025-101

### **DEMANDE D'ACCEPTATION POUR L'UTILISATION DE L'ACCOTEMENT DU RANG SAINT-HILAIRE.**

**ATTENDU QUE** le club de motoneige boule de neige sollicite autorisation pour utiliser une portion de 5,8 km du sentier 601 longeant l'accotement du rang Saint-Hilaire, à Saint-André.

**ATTENDU QUE** le tracé commencerait au bout de la rue Martel pour se terminer au chemin des industries.

**ATTENDU QUE** Boule de neige doit s'assurer de ne pas nuire à l'écoulement de l'eau lors de la fonte des neiges et la pluie printanière afin de ne pas endommager la route.

**ATTENDU QUE** s'il y a des dommages causés par l'écoulement des eaux boule de neige devra réparer la route.

**POUR CES MOTIFS** il est proposé par Monsieur Patrice Fillion, appuyé par Madame Caroline Dion et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'association boule de neige à utiliser l'accotement du rang Saint-Hilaire.

2025-102

### **PRÊT DE TABLE ET CHAISE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU QUE** l'emprunteur devra verser au prêteur la somme de 50\$ (cinquante dollars) en guise de dépôt de garantie. Ce dépôt sera restitué à l'emprunteur à la fin du prêt, sous réserve que le matériel soit rendu en bon état, sans dommage ni perte.

**ATTENDU QUE** l'emprunteur est responsable de tout dommage ou de perte, l'emprunteur s'engage à rembourser la valeur de remplacement du matériel ou à le réparer à ses frais.

**ATTENDU QUE** le matériel doit être rendu à la date et à l'heure convenues, dans l'état où il a été prêté, sous peine de retenue sur le dépôt de garantie ou de facturation supplémentaire.

**ATTENDU QUE** Le matériel est prêté pour un usage privé, et ne doit pas être utilisé à des fins commerciales ou illégales.

Il est proposé par Madame Myriam Villeneuve, appuyé par Monsieur Réjean Dallaire et résolu à l'unanimité que le prêt des chaises et des tables du centre communautaire soit accepté aux conditions énumérées ci-dessus.

2025-103

### **DÉPÔT DU PROJET BONIFICATION DE L'OFFRE LOISIRS SPORTIF AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DOMAINE-DU-ROY**

Il est proposé par Monsieur Martin Gagné, appuyé par Madame Caroline Dion et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le dépôt du projet de bonification de l'offre de loisirs sportifs au fond de développement Domaine-du-Roy. De confirmer que Madame Hélène Vandal, directrice générale adjointe, est responsable du projet et autorisée à signer les documents en lien avec le projet.

### **VARIA**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2025-104

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Caroline Dion, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 8h24.

---

**Roger Villeneuve**  
**Maire**

---

**Hélène Vandal**  
**Directrice générale /greffière-  
trésorière adjointe**

#### **SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE**

Je, Roger Villeneuve, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec